

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**COMMUNE DE**  
**WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

**Arrêté n° 2014/14**  
**Portant nomination des membres**  
**du Conseil d'Administration**  
**du CCAS**

**Le Maire de la commune de Wintzenheim-Kochersberg,**

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L. 123-4 et suivants et R. 123-7 et suivants ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2014/19 du 28 mars 2014 fixant le nombre de membres du conseil d'administration au nombre de 8 ;

Vu l'information faite, par voie d'affichage du 24 mars au 8 avril 2014 inclus, de l'intention de renouveler les membres du conseil d'administration aux associations à des fins de propositions de leur part ;

Considérant qu'aucune proposition n'a été faite pour ce renouvellement ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Sont nommées membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Wintzenheim-Kochersberg les personnes suivantes :

- Madame Christiane HOURSEAU ;
- Madame Claire STIEBER ;
- Madame Déborah MATTER ;
- Monsieur Olivier BANGRATZ.

**Article 2 :** La secrétaire de mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Article 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal de Strasbourg, dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de notification aux intéressé(e)s.

À WINTZENHEIM-KOCHERSBERG, le 9 avril 2014

Le Maire,  
Alain NORTH